

Institut Technique Etienne Lenoir
Chemin de Weyler 2
6700 ARLON



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Projet d'établissement

L'humanisme par la technologie



Mis à jour en septembre 2023

Table des matières

1	Liminaire.....	3
2	Objectifs	5
2.1	Accueil et guidance des élèves dans leur cursus scolaire et dans la recherche d'une profession – actions concrètes.....	5
2.2	Motivation et réussite des élèves (lutte contre l'échec)	8
2.3	Ouverture vers l'extérieur pour créer le lien école-société - Démarches intégrées à l'enseignement	14
2.4	Sensibilisation à la vie en société (volet éducatif): relationnel en général et culturel plus particulièrement (citoyenneté)	17

1 Liminaire

Spécificités de l'établissement

L'Institut Technique Etienne Lenoir d'Arlon se caractérise par une population scolaire:

◆ **importante:** près de 700 élèves (CEFA compris),

◆ **hétérogène par:**

✓ **l'origine géographique**

Mi-rurale, mi-urbaine et internationale (localisation d'Arlon aux frontières de la France et du Grand-Duché de Luxembourg): + de 50 % des élèves sont domiciliés à l'étranger.

Dans ces pays, les règles de scolarité sont totalement différentes, ce qui nous amène à accorder une importance particulière à la clarté de la communication avec les parents et les élèves eux-mêmes.

✓ **l'origine socio-culturelle**

Belgique (42 %), France (9 %), Portugal (21 %), Luxembourg (9 %), Italie (2 %), Cap Vert (1 %).

Autres: Afghanistan, Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Chine, Congo, Italie, Kazakhstan, Maroc, Pays-Bas, République Dominicaine, Madagascar, Roumanie, Russie, Serbie, Monténégro, Suisse, Thaïlande, Ukraine, Yougoslavie... soit **41** nationalités différentes.

✓ **l'âge**

52 % d'élèves majeurs, dont **11 % ont + de 21 ans.**

L'offre d'enseignement de l'établissement, né de la fusion des deux instituts techniques en 1977, est très riche:

◆ **Premier degré Commun.**

◆ **Premier degré Différencié.**

◆ **Dispositif d'Accueil Scolaire et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants.**

◆ **Technique de qualification:** Electromécanique - Gestion - Technicien.ne en comptabilité - Technicien.ne en informatique - Assistant.e aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité

- ◆ **Professionnel de qualification:** Electricité - Electricien.ne installateur industriel - Mécanique polyvalente - Mécanicien.ne d'entretien industriel - Mécanique garage - Mécanicien.ne d'entretien automobile - Mécanicien.ne des moteurs diesels et engins hydrauliques - Carrossier.ère - Carrossier.ère spécialisé.e - Conducteur.trice poids lourds - Cuisine et salle - Restaurateur.trice - Travaux de bureau - Auxiliaire Administratif.ve et d'Accueil - Gestionnaire de très petites entreprises - Assistant.e en maintenance PC-réseaux - Services sociaux - Aide-familial.e - Aide-soignant.e - Soins de beauté - Coiffeur.euse - Coiffeur.euse manager - Vente en parfumerie
- ◆ **CEFA** (Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance): Ouvrier.ère en implantation et en entretien de parcs et jardins - Fleuriste - Installateur.trice électricien résidentiel, industriel et tertiaire - Mécanicien.ne d'entretien automobile - Carrossier.ère - Tôlier.ère en carrosserie - Poseur de couverture non-métallique - Auxiliaire du bâtiment Restaurateur.trice - Vente - Gestionnaire de très petites entreprises – Coiffeur.euse - Soins de beauté - Esthétique canine

L'**ITELA** est un campus de 14 hectares, spacieux et vert, sur lequel il fait bon vivre. Situé aux abords de la ville, il n'est qu'à 10 minutes à pied de la gare et à 5 minutes de l'autoroute.

Sur ce campus, un internat mixte avec chambres individuelles pour les plus grands ou collectives pour les plus jeunes, un restaurant scolaire, un complexe sportif avec piscine et terrains extérieurs entourent des bâtiments avec classes et de vastes ateliers.

Il faut noter que les plus jeunes filles disposent d'un internat extérieur à ce campus, le stade, situé un peu plus près du centre-ville. Un transport en bus est organisé 2 fois par jour.

L'établissement dispose d'un DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation pour élèves Primo-Arrivants). Ce dispositif vise à intégrer au mieux des élèves ne maîtrisant pas notre langue par des cours intensifs de français et un échange culturel avec les autres classes. Dès que ces élèves maîtrisent suffisamment le français, un conseil d'intégration est organisé afin de les orienter au mieux. Ils peuvent ainsi être intégrés dans les sections techniques et/ou professionnelles, ou dans l'athénée voisin s'ils souhaitent suivre l'enseignement général.

L'établissement accueille les élèves de 7 h 30 (début des cours à 8 h 10) à 16 h 15. Les locaux sont disponibles pour les clubs sportifs (hall des sports) et les nombreux élèves de la Promotion Sociale.

L'**ITELA** est en contact permanent avec les différentes associations, sportives et autres de la ville, ainsi qu'avec les nombreux partenaires avoisinants, notamment les différentes entreprises qui accueillent nos élèves en stage.

2 Objectifs

2.1 Accueil et guidance des élèves dans leur cursus scolaire et dans la recherche d'une profession – actions concrètes

- 2.1.1 Accueil des élèves de 6^e primaire et de leurs parents lors d'une journée d'information. Présentation de l'établissement et de son infrastructure lors de la journée "Portes ouvertes" et du Rallye Fort Lenoir.
- 2.1.2 Pour assurer une bonne transition avec l'enseignement primaire, les premiers, deuxièmes et quatrièmes jours de la rentrée, les élèves de 1^{re} Commune et Différenciée sont accueillis:
- par la direction qui explicite brièvement mais concrètement la structure et les débouchés de l'enseignement secondaire (transition avec l'enseignement primaire) et plus particulièrement les filières techniques de qualification et professionnelles (offres de la formation de l'institut);
 - par les professeurs et le Centre Psycho Médico-Social (selon un horaire particulier): reconnaissance des lieux (classes, ateliers, imprimerie, bibliothèque, administration, restaurant scolaire), spécificité et contenu des cours, horaires, journal de classe, système de photocopies, méthodes et organisation de travail... Une aide précieuse est apportée par le médiateur.
- 2.1.3 Une attention particulière est donnée au premier degré qui dispose d'une éducatrice à lui seul ainsi que d'une organisation très originale (voir 2.2.6).
- 2.1.4 Le DIAS (Dispositif Interne d'Accrochage Scolaire) est un sas qui permet un accueil individualisé du jeune afin de lui permettre d'acquérir des compétences nécessaires à la poursuite de sa scolarité. Ce dispositif doit aider le jeune à garder une relation avec l'école et à retrouver confiance en soi. Il doit aussi permettre à l'élève de développer un projet (tant un projet de formation qu'un projet personnel).

Le DIAS est une aide sociale, éducative, pédagogique ainsi qu'un accompagnement de l'élève en collaboration avec la famille, l'internat, le CPMS, l'éducateur de niveau... encadré par une éducatrice et une logopède.

Les élèves intégrés au sein du DIAS se verront proposer des activités et des ateliers à travers lesquels des objectifs spécifiques seront travaillés en fonction des besoins de l'élève.

L'objectif des activités est d'accroître la concentration, d'amener l'élève à développer sa réflexion, à retrouver confiance en lui, de l'estime de soi afin de permettre une réintégration scolaire optimale.

- 2.1.5 Durant chaque degré (1^{re} et 2^e), informations sur les choix scolaires potentiels et leurs contenus. Allusion est faite, aussi, au problème de choix judicieux par rapport aux offres d'emploi (motivation et incitation à un choix réaliste et positif).
- 2.1.6 Tout au long du parcours de l'élève, aide ponctuelle du CPMS dans ses choix d'orientation.
- 2.1.7 Pour les élèves du DASPA, des conseils d'orientation sont tenus régulièrement. A la suite, vient l'intégration tout en maintenant un nombre d'heures de Français langue étrangère (FLE) suffisant. Les élèves non primo-arrivants, en difficulté en français, peuvent également profiter de ces heures de FLE en tant que remédiation. L'idée est donc de se doter d'une classe passerelle réelle pour ensuite orienter les élèves par immersion partielle dans des classes normales.

L'immersion n'est que partielle car les professeurs de FLE disposent d'heures: soit pour accompagner les élèves en classe, soit pour les retirer de certains cours et les perfectionner en français "orienté" vers la formation suivie. Il est donc indispensable de mettre en place une concertation et une collaboration totale entre les professeurs de FLS (Français Langue Seconde) et leurs collègues des différents cours d'intégration.

Le français langue étrangère (FLE) est la langue française lorsqu'elle est enseignée à des non francophones, dans un but culturel, professionnel ou encore touristique. Il est parfois distingué du français langue seconde (FLS) et de l'alphabétisation, bien qu'il s'agisse du même domaine de recherche et parfois des mêmes enseignants.

Le FLS est, lui, appris en tant que langue cruciale et déterminante pour la vie de l'apprenant. Il est acquis chronologiquement après la langue première.

- 2.1.8 Dans les classes terminales:
 - visite de certaines entreprises pour sensibiliser concrètement les élèves à la profession;
 - participation à l'info profession organisée par le Rotary en collaboration avec le CSEF (Comité subrégional de l'emploi et de la formation);

- information par des organismes extérieurs sur l'entrée dans la vie active (Forem);
- information sur les études supérieures: conférences par des représentants entre autres de la Haute Ecole Robert Schuman et du monde du travail;
- visite de salons de l'étudiant (Bruxelles ou Luxembourg) et participation à des journées portes ouvertes universitaires intégrées dans des journées pédagogiques programmées.

2.1.9 A l'internat:

- l'internat est un dispositif d'accompagnement. Il offre à de nombreux élèves la possibilité de poursuivre la formation de leur choix sans contrainte géographique, dans un cadre favorable à leur réussite scolaire et à leur épanouissement personnel;
- notre établissement comprend un internat pour filles et pour garçons où tout est mis en œuvre pour que l'élève se sente en confiance;
- une collaboration étroite avec le planning familial est mise en place afin d'aider les jeunes à vivre au mieux leur adolescence face à cette mixité;
- à la rentrée scolaire, le dimanche soir, accueil agréable (café, sandwiches,...) des parents et des élèves, par la direction, l'administrateur et tous les éducateurs afin, notamment qu'ils identifient les membres du personnel;
- constitution de groupes (environ 35 élèves) avec un éducateur responsable qui devient un interlocuteur privilégié et qui donne l'information nécessaire sur la vie de l'internat (horaire, règlement, activités diverses...);
- écoute des parents et des élèves (désidérata, souhaits, problèmes éventuels...).

2.1.10 Au restaurant scolaire.

L'alimentation des étudiants a une importance capitale pour leur développement physique et psychique. Des carences ou un déséquilibre alimentaire a des effets néfastes sur la croissance et les capacités d'apprentissage.

C'est pour ces raisons que, chaque jour, notre personnel de cuisine et leurs chefs proposent des repas équilibrés et variés tout en tenant compte des élèves dont l'état de santé nécessite un régime alimentaire particulier (enfants présentant une allergie, une intolérance alimentaire ou une maladie chronique). Pour les aider, chaque mois, le passage d'une diététicienne est demandé.

Pour des raisons de bien être, deux services sont organisés ainsi que la vente, pour le même prix que le repas, de sandwiches avec boisson et dessert pour les élèves qui n'apprécient pas le menu du jour.

Un espace est prévu pour les élèves qui amènent leur repas ou pour ceux qui ne consomment qu'un potage.

2.2 Motivation et réussite des élèves (lutte contre l'échec)

2.2.1 Les élèves et leurs professeurs agissent de concert, dans un esprit de tolérance et d'apprentissage en vue de l'obtention du Certificat d'enseignement secondaire supérieur (diplôme très important pour la carrière professionnelle) et du Certificat de Qualification.

La participation aux épreuves menant à l'obtention du Certificat de Qualification est obligatoire. Les résultats obtenus lors de ces épreuves seront utilisés pour l'attribution du CESS.

De manière à ne pas établir de différence entre les secteurs, lorsqu'une 7^e n'est pas qualifiante, une épreuve de compétences est organisée selon le même modus operandi que pour la qualification.

2.2.2 Afin de préparer au mieux les élèves à cette forme d'évaluation dans les cours des options de base groupées, l'établissement organise une qualification interne dès le deuxième degré. Les cours techniques et de pratique professionnelle collaborent et les épreuves de juin donnent lieu au passage de cette qualification.

2.2.3 Un équipement proche de la réalité industrielle ou artisanale permet de créer un contexte d'apprentissage favorable. De gros efforts sont faits chaque année en fonction du budget disponible. Ainsi, l'institut dispose, dans chaque atelier et laboratoire, de matériels les plus performants possibles.

2.2.4 Formation aux techniques nouvelles: informatique (Dessin Assisté sur Ordinateur, Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur, Commande numérique), automatisme, robotique, domotique, sous-vide (hôtellerie), Internet, multimédia, laboratoires de langue, etc.

2.2.5 Développement d'une pédagogie réaliste basée principalement sur:

- › **l'induction**: expérimentation avant théorie (d'où l'importance du matériel);
- › **l'action**: les élèves doivent manipuler car l'apprentissage n'est pas que mental; il faut donner du sens aux apprentissages;
- › **les projets**: les programmes sont articulés autour de projets motivants basés sur des réalisations concrètes et durables;
- › **des épreuves de qualification (Parcours d'Enseignement Qualifiant – PEQ)**

« Le PEQ consiste en la mise en œuvre d'une formation qualifiante en 4^e, 5^e et 6^e années de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance, dans les formations en alternance « article 45 » et dans l'enseignement spécialisé de forme 3 (3e phase), de plein exercice ou en alternance.

Ce nouveau parcours a pour ambition de redessiner le parcours des élèves de l'enseignement qualifiant. Celui-ci propose ainsi un enseignement modulaire dans la formation qualifiante, découpée en un nombre variable (selon la formation) d'unités d'apprentissages à valider progressivement.

Le PEQ est un parcours en trois ans jalonné de validations progressives, offrant un accompagnement renforcé à l'élève grâce à un « suivi personnalisé » et favorisant l'articulation entre la formation commune et la formation qualifiante.

Le PEQ se fonde également sur la différenciation des apprentissages, qui se traduit en pratique par le recours à l'évaluation formative et à la remédiation immédiate et différée.

Ce parcours peut également comprendre une 7^e année, pour autant que les élèves puissent prétendre à un Certificat de qualification au terme de celle-ci.

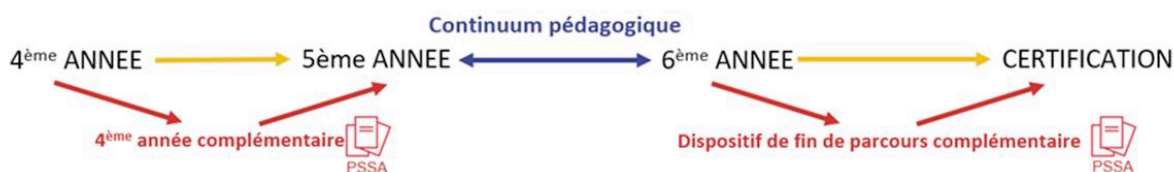
La formation dispensée est toujours composée d'une partie qualifiante et d'une partie générale commune.

A l'issue du parcours d'enseignement qualifiant, l'élève peut se voir octroyer la/les certification(s) suivantes : le CE6P ; le CESS ; le CE7T et/ou le CQ.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4, le PEQ est constitué, d'une part, de la 4^e année, et d'autre part, d'un continuum pédagogique en deux ans, en 5^e et en 6^e années.

La 4^e année se veut une année « orientante » au cours de laquelle l'élève a l'occasion de vérifier si le métier auquel il se forme est conforme à l'idée qu'il s'en fait et si la formation en elle-même lui plaît. Le cas échéant, il pourra toujours changer d'orientation d'études en 5^e année.

Au terme de la 4^e année, l'élève qui a rencontré des grandes difficultés dans la formation commune et la formation qualifiante et qui s'est vu octroyer une AOC par le Conseil de classe ou l'élève qui a réussi son année avec restriction (AOB) et qui ne peut donc pas poursuivre son cursus dans la même option, peut s'inscrire dans une 4^e année complémentaire. La 4^e année complémentaire constitue un parcours aménagé avec un Programme Spécifique de Soutien aux Apprentissages (PSSA) ciblé sur les difficultés de l'élève. Elle ne vise donc pas à recommencer une année identique.



En 5^e et en 6^e années, l'élève bénéficie de deux années complètes afin d'atteindre les seuils de compétences attendus.

Au terme de ce continuum pédagogique, si l'élève n'obtient pas une des certifications auxquelles il pouvait prétendre (CESS/CE6P et/ou CQ), il peut poursuivre sa formation, dans le cadre d'un parcours spécifique établi par le Conseil de classe, dans le Dispositif de Fin de Parcours complémentaire (DFP).

Les options organisées en 7^e année, pour autant qu'elles permettent d'obtenir un Certificat de qualification (CQ), font également partie du PEQ.

Si l'élève n'a pas obtenu une des certifications auxquelles il pouvait prétendre (CESS et/ou CQ) à l'issue de la 7^e année, celui-ci peut aussi poursuivre ses apprentissages dans le DFP propre à cette année » (extrait de la circulaire 8881).



Pour la septième année complémentaire en parfumerie, on ne parle pas de qualification, mais les élèves peuvent obtenir une attestation de compétence.

Le stage en entreprise fait partie intégrante de la qualification et son évaluation sera prise en compte pour l'obtention du CQ (voir point 2.3.2).

Tous les cours de l'option de base groupée (pratique professionnelle et cours techniques ou spéciaux) sont présents durant les différentes évaluations; certains cours généraux sont également intégrés.

Pour les classes terminales, ces épreuves sont organisées en une semaine planifiée fin mai. Elles sont suivies par de la remédiation orientée puis par la seconde session qui se déroule donc en juin. Exception peut être faite pour les épreuves qui nécessitent un stage (en juillet par exemple) ou la rédaction d'un travail écrit ou rapport de stage complet.

Une épreuve intégrée pourra avoir lieu lors de la Journée Portes Ouvertes.

- **au 1^{er} degré**, favoriser la mise en œuvre de "classes ateliers". Les élèves sont également sensibilisés à leur orientation future en participant aux activités complémentaires leur permettant de découvrir de manière active les différentes options proposées au sein de l'établissement. De plus, deux heures d'activités théâtrales et scientifiques, intégrées dans l'horaire, favorisent l'expression orale de l'élève ainsi que sa logique.
- **dans l'enseignement professionnel**, la plupart des travaux personnels peuvent se faire en classe (meilleur suivi des élèves et aide immédiate).

2.2.6 **Au 1^{er} degré**: les cours de remédiation organisés en français, en mathématiques, sont obligatoires pour tous les élèves. Nous les nommons "remédiation-renforcement" parce que l'objectif est de permettre à chaque élève d'améliorer ses connaissances. Il ne s'agit pas seulement d'amener l'élève en échec vers les 50 %, mais également de permettre aux élèves qui ont 60 ou 70 % d'évoluer vers 70 ou 80 %.

Dans ces cours les élèves sont placés sous la tutelle de deux professeurs, ce qui permet un meilleur accompagnement.

Pour les élèves n'ayant pas obtenu le Certificat d'Etudes de Base (CEB), nous organisons un premier degré différencié. L'objectif principal dans ce degré est d'amener les élèves à réussir le CEB avec un pourcentage représentatif de

manière à leur permettre d'accéder, le cas échéant, à une deuxième complémentaire avec de réelles chances de réussite!

Le but recherché est de favoriser une orientation positive et non une orientation par défaut.

Chacune des classes du degré - commun et différencié - dispose de deux heures par semaine de "tutorat": un professeur ou un éducateur prend la classe en charge afin de créer un espace de parole, d'écoute, de médiation, d'organisation du travail... Cette personne peut parfois accompagner les élèves dans certains cours (notamment techniques ou de pratique professionnelle) afin de former un binôme avec un collègue et travailler sur l'orientation.

Pour les élèves en difficulté, un PIA, rédigé par le conseil de classe avec la collaboration du CPMS, est proposé aux parents. Le modèle de PIA est le plus simple possible et reprend principalement la grille horaire suivie par l'élève. Il est régulièrement révisé lors des conseils de guidance notamment.

- 2.2.7 Les élèves de 1^{re} et de 2^e année de l'enseignement différencié bénéficient, en plus du cours d'éducation physique, de deux heures de sport.
- 2.2.8 Par ailleurs, pour ces élèves, les éducateurs travaillent par niveau, ce qui assure un meilleur suivi. Un "carnet de route" est proposé de manière à conseiller et aider les élèves, quel que soient leur niveau et leur degré.
- 2.2.9 Aux premier et deuxième degrés, il a été décidé de supprimer les examens de décembre. Ceux-ci sont remplacés par une semaine de remédiation complétée de trois jours d'activités diverses (patinoires, air tramp, découverte de la région,...).

Cette organisation permet de mieux répartir les évaluations et de respecter les rythmes d'apprentissages individuels des élèves.

Dans la même optique, les professeurs, sur base volontaire, peuvent former des binômes, soit pour l'entièreté de l'année scolaire, soit pour un ou plusieurs chapitres. Les heures laissées libres par ce principe sont mises à profit par l'éducateur de niveau pour assurer un suivi de la classe entière.

- 2.2.10 Au 2^e degré, l'évaluation des cours techniques et de pratique professionnelle se fait au travers d'épreuves du type "qualifications".

L'établissement préconise également le travail des professeurs par binômes. Le fait de placer deux professeurs en même temps dans une classe permet de donner du sens aux apprentissages, de mieux cadrer la classe et libère une

période durant laquelle, à l'instar de ce qui se fait au 1^e degré, un éducateur peut mettre en place des activités de tutorat.

2.2.10 Organisation des remédiations

Les étudiants du 3^e degré peuvent bénéficier du principe du "Testing" dans certains cours: au lieu de redoubler la 5^e année suite à un ou deux échecs, l'élève peut poursuivre dans l'année supérieure, mais en suivant une ou deux heures par semaine de remise à niveau. L'élève est retiré d'une ou deux heures de cours de pratique professionnelle (il en a 14 à 17/semaine) et est pris en charge par un professeur. Lorsque les professeurs estiment (via une évaluation) que l'élève a récupéré son retard, il reprend le cours normal de sa formation.

2.2.11 Pour les élèves inscrits dans un cursus d'Assistant.e aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité, le cours de sport/EPS est organisé en mixité.

2.2.12 Projet évaluation aux degrés 2 et 3 (3/4 et 5/6/7)

Les sessions d'examens de décembre et de juin sont supprimées. Elles sont remplacées par la mise en place d'évaluations des unités pédagogiques des différents cours au terme de leur enseignement.

L'évaluation de l'ensemble des UAA doit être réalisée pour la fin mai. Les élèves seront informés des unités pour lesquelles ils n'ont, éventuellement, pas obtenu des résultats satisfaisants.

Pour être considérée comme réussie et ne plus être présentée, l'élève doit obtenir au moins 50 % à l'évaluation. Si l'élève échoue à l'évaluation, il doit représenter la matière de l'UAA en juin après avoir suivi une remédiation (remédiation la semaine précédant la session de rattrapage).

La deuxième session de septembre est donc supprimée et remplacée par une session de rattrapage en juin. Lors de cette session, l'élève représente uniquement les UAA auxquelles il n'a pas donné satisfaction lors des évaluations réalisées au cours de l'année.

La note de la ou des UAA échouées pendant l'année sera alors remplacée par celle obtenue en juin (examen de rattrapage) et sera ensuite replacée dans le contexte de l'année, lors des délibérations finales.

Cependant, pour les options nécessitant un laps de temps plus long (rédiger un rapport...), les secondes sessions de septembre seront conservées.

2.2.12 Pour la section CPL, les élèves suivent, en plus de leur cursus, des formations obligatoires afin de les aider à l'obtention de leur permis: conduite intensive, ADR et brevet cariste.

2.2.13 A l'internat.

Chaque éducateur prend en charge un groupe d'environ 35 élèves constitué selon l'âge, la section, les études suivies (technique, professionnel, etc.) et assure le suivi nécessaire:

- méthode et organisation du travail;
- aide éventuelle dans l'étude (parfois par tutorat d'un aîné);
- évaluation des résultats obtenus;
- remédiation;
- mise à leur disposition de matériels motivants et notamment de matériel informatique.

2.3 Ouverture vers l'extérieur pour créer le lien école-société - Démarches intégrées à l'enseignement

2.3.1 Visites préparées, analysées et synthétisées d'entreprises de tous ordres (en fonction des options).

2.3.2 Stages en entreprises (trois à quatre semaines) pour toutes les classes de 5^e (3 semaines d'observation), 6^e (4 semaines) et 7^e année (4 semaines) préparatoires à l'épreuve obligatoire de qualification. L'évaluation du stage entrera en compte pour la qualification. Chaque secteur organisera les stages de manière à être le plus proche possible du milieu du travail. Il est possible qu'un stage de 3 semaines débute avant un congé et se termine au cours de celui-ci, ou soit organisé durant les week-ends (hôtellerie, coiffure ou soins de beauté par exemple).

Lors des stages, les professeurs de la formation commune réalisent, en collaboration avec les professeurs de cours techniques et de pratique professionnelle, des visites sur les lieux de stage des élèves.

Cette période est également mise à profit par les professeurs de la formation commune pour épauler les professeurs du degré inférieur en prodiguant de la remédiation aux élèves.

Un projet nommé "En route pour la 5^e" a été mis sur pied par des professeurs de cours généraux du degré supérieur afin de sensibiliser les élèves de 4^e aux attentes qui sont les leurs quant aux élèves de 5^e. Différentes thématiques sont abordées, à savoir la mise en évidence de la pondération et des critères de réussite, l'absentéisme, l'importance des stages, la méthodologie, etc. Pour ce faire, les professeurs se rendent dans les classes de leurs collègues afin d'animer une période de cours en présentant les différents points préalablement cités et en répondant aux interrogations éventuelles des élèves.

- 2.3.3 Accueil de professionnels experts dans certaines classes (Directeurs de banque, CPAS, responsables d'entreprises, ...).
- 2.3.4 Dans les sections technique de Comptabilité et Auxiliaire Administratif et d'Accueil, mise en place d'une Entreprise d'Entraînement Pédagogique (EEP), ce qui amène à participer à de nombreux échanges avec d'autres établissements ainsi qu'avec le monde de l'entreprise.
- 2.3.5 Programme d'Ouverture aux Langues et Culture (OLC) avec le Portugal. Un nombre important d'élèves de nationalité ou d'origine portugaise sont inscrits dans notre établissement. C'est pourquoi, en collaboration avec l'Ambassade du Portugal et la Coordination de l'Enseignement du portugais au Luxembourg, un programme a été mis sur pied afin de permettre une meilleure intégration des élèves tout en conservant le lien avec leur culture.

Ce programme a le but de:

- développer la langue maternelle et de garder les élèves connectés à leur culture d'origine;
- soutenir ceux qui ont de difficultés d'apprentissage et de compréhension des matières enseignées en français dans leur langue maternelle;
- l'appui aux élèves en classe DASPA, élèves récemment arrivés du Portugal, du Brésil et du Cap-Vert, et dont la langue française est cours d'acquisition.

Il est donc fondamental de développer ce type de programme afin de réaliser au mieux l'intégration de ces élèves en développant la connaissance de leur culture par les professeurs.

2.3.6 Partenariats

Les partenariats varient chaque année en fonction des différentes demandes reçues par l'école voire des propositions des enseignants (SOWALFIN, Objectifs

métiers, Benjamin secouriste, home Mathelin de Messancy, Maison de la Culture d'Arlon...).

2.3.7 Participation de certaines classes et de certains élèves à des concours.

Exemples: le concours Maitrank (en collaboration avec la confrérie, très présente à Arlon), le concours du Sous-vide d'Horécatel, les concours organisés par la ville ou la bibliothèque d'Arlon, concours Sysfal...

2.3.8 Voyages à but pédagogique élaborés en collaboration étroite entre élèves et professeurs.

2.3.9 Sensibilisation à la lecture intelligente des moyens audio-visuels.

2.4 Sensibilisation à la vie en société (volet éducatif): relationnel en général et culturel plus particulièrement (citoyenneté)

L'école est un microcosme idéal (cfr. Liminaire).

2.4.1 Apprentissage de la tolérance non seulement par le discours mais par des actes. C'est une manière de lutter contre toutes les formes de violence:

- éviter des clans dans les classes;
- s'asseoir à côté d'un autre, différent...;
- s'incliner, si on est minoritaire, dans des décisions à prendre (choix d'une activité, de l'endroit d'une excursion, ...);
- cet aspect est particulièrement important dans la gestion de la classe DASPA. Les élèves primo arrivants viennent de divers pays.

Cet apprentissage se concrétise entre autres par les mois à thème: mise en valeur de tel ou tel pays. L'ensemble de l'établissement y est impliqué (dans les cours et plus particulièrement les cours de la section vente pour la décoration, le restaurant scolaire pour des menus spécifiques, la musique diffusée...).

C'est dans cet esprit que les cours d'EPS sont organisés en mixité pour toutes les classes. Les surveillances des vestiaires seront effectuées par un professeur de même genre que les élèves.

2.4.2 Responsabiliser le jeune:

Lui faire prendre conscience qu'il est l'agent principal de sa formation et de sa vie et l'amener ainsi à une réelle autonomie.

Exemples:

- travail scolaire régulier et rigoureux;
- actions du CPMS, visites régulières du médiateur ainsi que relations étroites avec Emergence (= Service d'Accrochage Scolaire);
- respect des personnes et des lieux;
- apprentissage de l'assiduité et de la ponctualité;
- lutte contre l'absentéisme: les absences et les retards sont enregistrés à chaque heure de cours et transmis aux parents chaque semaine par courrier et chaque jour par SMS;

- l'informer (lecture de la presse, lecture intelligente de la télévision...). Afin d'aider nos élèves, les journaux quotidiens, hebdomadaires, ainsi que diverses revues sont déposées dans les salles d'études;
- l'amener à agir (initiative de tous ordres, local libre pour les sixièmes et septièmes années) notamment en organisant des manifestations diverses destinées à financer des voyages d'études...;
- avec l'aide de nos éducateurs, une campagne anti sida est régulièrement mise en place. De même une bourse aux vêtements a pour objectif d'aider les plus démunis et est gérée par les élèves du troisième degré;
- l'amener à une gestion participative par l'intermédiaire des délégués de classe.

2.4.3 Aider l'adolescent à se positionner entre efficacité et gratuité, rigueur et sensibilité.

Exemples:

- beaucoup de jeunes travaillent pendant les vacances, les week-ends: est-ce vraiment profitable à long terme pour la formation?
- les réactions affectives (solidarité avec le groupe en cas de sanction) doivent être raisonnées...

Le Règlement d'Ordre Intérieur est revu et corrigé avant chaque rentrée scolaire en fonction des dernières directives de la Fédération Wallonie Bruxelles et des expériences vécues lors de l'année précédente au sein de l'établissement. La rigueur dans l'application de ce R.O.I. est omniprésente sur tout le site. De cette rigueur dépend le sérieux de notre enseignement.

2.4.4 Parrainage des élèves de 1^{re} et 2^e année par des élèves du troisième degré afin de réaliser une médiation par les pairs. Dans la construction de ce projet, l'établissement a répondu à l'appel à projet lancé par l'Université de Paix concernant: "la médiation par les pairs" et "la lutte contre le harcèlement". Nous espérons beaucoup de cette mise en place que nous pensons compléter par la création de notre classe "SAS". Si le NTPP (Nombre Total de Périodes Professeurs) le permet, avec l'engagement d'un instituteur, il serait possible de créer une classe qui pourrait aider le jeune en difficulté à se re-scolariser.

2.4.5 Activités culturelles.

Une collaboration très étroite s'est installée, au fil des ans, avec la Maison de la Culture d'Arlon.

Une grande partie des professeurs travaille d'ailleurs à la mise en place d'un défilé représentant toutes les sections de notre établissement, les mettant en valeur, et qui se déroulera dans les locaux de la Maison de la Culture d'Arlon. La mise en place de cette soirée prenant énormément de temps et afin de ne pas trop perturber les programmes des différentes sections, il est décidé d'organiser ce gala tous les deux ans.

L'école dispose d'une salle multifonctionnelle avec gradins.

Cela permet:

- une sensibilisation au phénomène théâtral par l'accueil de compagnies à l'occasion de spectacles;
- un défilé de coiffure et esthétique (journée portes ouvertes);
- des projections de films;
- des séances d'information:
 - ✓ sécurité routière;
 - ✓ sensibilisation aux métiers techniques;
 - ✓ accueil des élèves des classes du premier degré;
 - ✓ journées de sensibilisation à la promotion de la santé organisées par la Croix rouge de Belgique, la Ligue belge contre le cancer, par la Police fédérale...

De plus, notre complexe sportif dont l'infrastructure complète bénéficiant également d'un bassin aquatique permet:

- l'amélioration des qualités physiques de nos étudiants: chaque enfant fréquentant notre établissement peut entretenir et/ou développer ses capacités physiques, tant dans le cadre des cours d'éducation physique, en journée, qu'en s'intégrant dans une des multiples activités gymniques, sportives ou ludiques qui y sont organisées, tant en soirée, que le week-end et pendant les stages se déroulant durant les congés scolaires;
- des activités sportives:

- ✓ tournois inter-pays: jumelage avec Hayange (F), Bitburg (D) et Diekirch (L);
 - ✓ tournois inter-internats.
- Des spectacles sportifs lors de la journée "portes ouvertes"...

2.4.6 A l'internat:

- organisation, chaque soir, d'activités sportives (piscine, musculation, volley, football en salle...) et ludiques (jeux de société divers, céramique, tissage, jeux vidéo, billard, tennis de table, création de maquettes, guitare, court métrage...);
- le mercredi après-midi: activités sportives et culturelles (bowling, cinéma, piscine, escalade, excursions et découverte du patrimoine, patinoire...). En outre, dix fois par an, organisation ou participation à des tournois sportifs inter-internats;
- les activités organisées par l'équipe éducative permettent aux élèves de s'épanouir et ainsi mener à bien leur projet de vie.